

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	30 (1901)
<b>Heft:</b>	12
<b>Artikel:</b>	La France scolaire à l'Exposition
<b>Autor:</b>	Gremaud, E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1039337">https://doi.org/10.5169/seals-1039337</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

fondation de l'Université, organisation de l'enseignement professionnel, amélioration continue de l'instruction primaire attestée par les examens fédéraux de recrues; création du bureau du matériel scolaire et des musées pédagogique et industriel, évolution des méthodes, transformation des manuels et du matériel scolaire, augmentation successive des traitements et de la pension de retraite des instituteurs, etc. etc.

Un nouveau progrès va se réaliser; nous sommes heureux de l'annoncer à nos abonnés; il concerne notre revue qui va s'agrandir en devenant bimensuelle et en devenant, en même temps, l'organe des deux sociétés pédagogiques du Valais et de Fribourg. La rédaction en sera confiée, pour une première période, à M. le Directeur de l'Ecole normale d'Hauterive, qui, avec la collaboration des professeurs d'Hauterive et des rédacteurs valaisans de l'*Ecole primaire*, ne manquera pas de rajeunir le *Bulletin* en lui donnant une impulsion vive, féconde et prospère.

Il ne nous reste plus, en quittant la rédaction de notre chère revue, qu'à remercier de tout cœur nos nombreux et dévoués collaborateurs, nos fidèles abonnés et nos bienveillants confrères qui, par leur concours et leur indulgence, ont facilité notre tâche et encouragé nos efforts.

Nous ne doutons pas que tous ne continuent à soutenir de leurs sympathies et de leur concours la nouvelle et vaillante rédaction qui va se mettre à l'œuvre dès l'année prochaine.

R. H.



## La France scolaire à l'Exposition

A l'heure où vont sortir de presse les rapports des délégués des Dicastères romands de l'Instruction publique sur la classe *Enseignement* à l'Exposition de Paris, je pourrais considérer comme absolue la tâche que je me suis donnée de communiquer ici mes remarques faites au cours d'une rapide visite à travers le merveilleux exhibit de l'instruction chez les diverses nations du globe. Et puis, une autre raison m'indique que le moment a sonné de déposer ma plume: c'est la lassitude qu'ont dû produire mes articles en l'esprit des quelques aimables collègues qui m'ont suivi jusqu'au bout, lorsque tant d'autres se sont sentis si promptement rebutés par l'insuffisance de ma prose. Volontiers, je donnerais satisfaction aux uns et aux autres; mais je ne puis me résoudre à ne point souffler mot du plus considérable, sinon du plus remarquable des groupes scolaires, alors que j'ai cru nécessaire de relever, dans une étude peut-être trop disproportionnée, les mérites de l'école belge et américaine.

Dussé-je donc m'attirer le reproche d'être encombrant — la

plus douce épithète qu'on pourrait m'appliquer — je compte en ce dernier article parler de la France scolaire et insister d'une manière toute spéciale sur certains points qui la caractérisent. Aussi bien, il y aurait témérité de ma part à prétendre décrire, dans ces quelques pages, toutes les impressions que j'ai recueillies en parcourant les vingt compartiments où furent si méthodiquement classés les meilleurs documents relatifs aux écoles officielles de France, leurs cahiers de classe, les travaux des écoliers et des instituteurs, les photographies illustrant les diverses phases de la vie scolaire française. L'historique du groupement de ces innombrables documents me paraît assez suggestif. Pouvant préciser l'importance de l'Exposition française, je me permets de le résumer.

Une instruction générale, déterminant le but poursuivi dans l'organisation de cette Exposition scolaire, fut adressée aux Recteurs d'Académie par la Direction de l'enseignement primaire. Cet appel provoqua un élan prodigieux ; de toutes parts les demandes affluèrent à tel point qu'un grand nombre — l'espace faisant faute — durent être écartées.

Les Inspecteurs d'Académie étaient invités à réunir des travaux d'élèves et de maîtres, des monographies, des plans et des photographies permettant de représenter un ou deux types par section. Une Commission départementale opérait un premier choix qui fut soumis à l'examen d'une autre Commission siégeant au chef-lieu du ressort académique. Les envois de chaque Académie, formant un ensemble de plus de huit cents caisses, ont été examinés à nouveau par une Commission ministérielle, qui a fonctionné quotidiennement durant plus de deux mois. Cette troisième sélection eut pour résultat d'éliminer la plus grande partie des objets arrivés des départements et dont le quart à peine figura au Champ-de-Mars.

Aussi, n'est-ce pas sur l'impression produite par ces documents, triés sur le volet — le mot est de saison — qu'on peut asseoir un jugement sérieux et déterminer les résultats de l'essor puissant imprimé à l'enseignement français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Mais à côté de l'Exposition scolaire départementale, il ne faut pas oublier l'exhibit de Paris qui, capitale et cerveau de la France, devait faire grand et beau. En raison du régime spécial de ses écoles, Paris n'exposa pas au Champ-de-Mars ; mais il réunit ses documents scolaires à ceux des différents services municipaux dans un pavillon indépendant élevé près des palais des Beaux-Arts, non loin du monumental pont Alexandre. Pour apprécier l'école française, il eut suffit d'étudier l'Exposition de Paris, qui m'a paru être, comparée à celle du Champ-de-Mars, ce qu'un beau tableau est à la plus fidèle photographie.

Mais je ne m'attarderai pas à rouvrir ces cahiers rangés par classes depuis la première scolarité, l'école maternelle, jusqu'à l'Ecole primaire supérieure (secondaire) ou professionnelle.

J'imagine qu'on me saura plutôt gré de ne m'arrêter qu'à ce qui m'a paru nouveau et spécial, délaissant les points où l'enseignement français ressemble au nôtre, qui, durant si longtemps, a marché à sa remorque.

Trois particularités sont, à mon avis, dignes d'attention : l'enseignement par l'aspect et la décoration scolaire, l'enseignement moral, les œuvres complémentaires de l'école.

Annexée à l'Exposition du ministère et lui servant en quelque sorte d'antichambre, se trouvait une salle de classe modèle où rien ne manquait, sauf le maître et ses disciples. Mobilier sans luxe, mais pratique, tiré des écoles voisines de Grenelle et de la rue Camou, bibliothèque et musée scolaires, tableaux noirs dernier système, décoration des murs : tout était à l'avenant et de nature à montrer les sacrifices consentis par la France en faveur de l'école populaire.. Et, pourtant, je n'ai admis cette salle modèle que comme un idéal réalisé tout au plus dans les groupes scolaires de l'un ou l'autre arrondissement de Paris ; l'étonnement et parfois le sourire de quelques visiteurs, faisant dans leur pensée une comparaison entre ce qu'ils possèdent et ce qu'on leur présente, me confirma encore dans cette opinion.

Une mention en faveur de l'armoire qui renferme le matériel nécessaire aux leçons de choses et autres enseignements par l'aspect. Sauf quelques petits appareils qu'il faut acheter, le matériel expérimental est confectionné par les maîtres : citons un appareil de distillation, une lentille grossissante formée d'un ballon plein d'eau, le diagramme du tiroir dans la machine à vapeur, une simplification de l'appareil Morse, etc., tout autant d'objets appartenant à la collection que les instituteurs suisses peuvent apprendre à fabriquer dans la classe spéciale des cours normaux de travaux manuels. Intéressante aussi et digne d'imitation la collection utilisée par un instituteur dans ses leçons d'instruction civique, qui ne seront profitables et accessibles à l'esprit des élèves — on ne le redira jamais trop — que pour autant que la matière en aura été concrétisée au plus haut degré. Livret militaire, bulletins de vote, estampilles postales, affiches législatives ou administratives, vieux parchemins, assignats, etc., collés sur planches, composaient cette collection originale et appréciée.

Malgré tout, la salle modèle de Paris ne m'a point causé la satisfaction que j'ai goûtée dans celle de Genève, dont elle fut en quelque sorte la copie. Elle m'a paru plutôt froide et austère. Il semble qu'on ait voulu en bannir tout ce qui parle au cœur pour n'y laisser que ce qui appartient au domaine de l'esprit. Vrai est-il que cette impression glaciale s'atténue un peu quand on se figure la classe modèle peuplée de bambins éveillés, turbulents et joyeux.

On me fit remarquer, appendus aux parois, quelques tableaux que le ministère concède aux écoles dans la mesure restreinte

des crédits affectés à cet objet. Au pavillon de Paris, j'ai feuilleté un grand cartable rempli de ces images, genre affiche, qu'un instituteur avait patiemment collectionnées pour servir à l'enseignement par l'aspect de la géographie nationale. Certes, il avait le droit, notre collègue parisien, d'être fier de son album, qui a mérité les suffrages unanimes et provoqué un vif intérêt.

Chacun a eu l'occasion d'admirer les grandes affiches illustrées qui décorent les salons d'attente de nos grandes gares et que l'Institut artistique de Zurich ou celui d'Hugo d'Alési produisent avec tant de fidélité et de ressemblance.

N'est-ce point dans les écoles qu'elle serait à sa place cette imagerie évocatrice des beautés de notre pays si varié et si pittoresque. L'idée de mettre une décoration artistique aux parois sur lesquelles se lève tant de fois le regard de l'enfant a été, dès 1894, proposée par un inspecteur français des Beaux-Arts, M. Roger Marx. Mais c'est à M. Leygues que revient l'honneur d'en avoir hâté la réalisation. Reprenant, dans une circulaire qui fit le tour de la presse, le plan primitif de Roger Marx, il indique ce qu'il entendait par la décoration des écoles. Il ne pouvait être question d'œuvres d'art que l'enfant ne peut comprendre ni apprécier ; mais bien d'œuvres qui leur soient accessibles. Or, les tableaux de peintres contemporains représentant, soit les sites les plus beaux de notre pays, soit les principaux personnages de l'histoire, seraient utilisés avec profit aussi bien pour l'enseignement artistique que pour l'enseignement moral.

La parole ministérielle trouva de l'écho, et, aujourd'hui, sans parler des simili-aquarelles édités par Hugo d'Alesi et les maisons concurrentes, d'abord pour les besoins de la réclame des grandes compagnies de transport et ensuite en vue de l'usage scolaire, plusieurs grandes librairies classiques, notamment Delagrave, offrent aux écoles des images géographiques qui reposent de l'aride atlas et des nomenclatures officielles par des vues attrayantes des plus belles régions du vieux sol gaulois.

Cette idée pourtant devait aussi germer en l'esprit des instituteurs suisses, à qui, depuis longtemps, elle fut suggérée par les réclames des administrations suisses de chemins de fer et des bureaux officiels de renseignements. D'aucuns l'ont mis en œuvre et s'en sont bien trouvés. Mais l'idée a marché, la concurrence a fait son œuvre et, aujourd'hui, il devient malaisé de se procurer les multiples affiches qui s'éditent à chaque saison, vu la fréquence des demandes qui en sont faites au profit de l'enseignement. Aussi, faut-il saluer avec plaisir l'initiative prise par l'Union des Expositions scolaires permanentes qui demande le maintien au Budget fédéral du crédit voté depuis dix ans en faveur de l'élaboration de la nouvelle carte murale de la Suisse. Ce crédit, maintenant disponible, pourrait être affecté à la publication de tableaux historiques, géographiques, d'une imagerie nécessaire à l'enseignement et

dont la presque totalité de nos écoles sont par trop dépourvus.

Un autre côté de l'organisation scolaire française, également digne de remarque, c'est le travail fait en vue de l'instruction et du perfectionnement des adultes. Sous la dénomination d'*œuvres post-scolaires*, on comprend en France les cours d'adultes, conférences, patronages, sociétés amicales d'anciens élèves, mutualités et autres auxiliaires et compléments de l'enseignement primaire. Ces œuvres, qui ont pris en quelques années un si rapide essor, procédaient à l'origine d'une conception généreuse et philanthropique... en apparence ; il ne s'agissait rien moins que de suivre le jeune homme au sortir de l'école, de le guider avec sollicitude à ses débuts dans la vie, d'accomplir, en un mot, son éducation physique, intellectuelle et morale. Noble but, dira-t-on, servi par de nobles cœurs auxquels devrait aller tout droit la reconnaissance de la patrie et de l'humanité ! Mais qui ignore encore aujourd'hui que l'idée directrice de beaucoup de ces œuvres post-scolaires, que l'essentielle préoccupation de leurs fondateurs fut l'organisation sur le territoire de France d'un vaste réseau de propagande politico-religieuse, hostile — est-il besoin de l'ajouter — aux croyances et aux aspirations du peuple catholique.

La plus importante institution qui s'occupe des œuvres complémentaires de l'école se nomme « Ligue de l'enseignement », fondée par Jean Macé et que préside M. Léon Bourgeois, ancien ministre. Constituée en fédération, la Ligue organisait en mai 1899 la 1989<sup>e</sup> association adhérente ; elle a formé un faisceau de sociétés d'instruction complémentaire ; elle groupe, à l'heure actuelle, la quasi unanimité des instituteurs primaires français, et son influence ne peut qu'être considérable. Il n'entre pas dans mes intentions de discuter ici les tendances de la Ligue d'enseignement et des Sociétés similaires. Mieux vaut, je pense, en signaler l'activité dans le domaine pratique et les moyens d'action. C'est à la suite d'un retentissant appel de la Ligue que la France doit l'éclosion rapide de nombreux cours d'adultes. Pour encourager les conférences et causeries populaires, pour les rendre plus attrayantes aussi bien au village que dans les centres urbains, la Ligue recommanda les projections lumineuses et en mit l'outillage à la disposition des conférenciers de bonne volonté. En dehors du service de prêt, soit d'appareils, soit de vues sur verre ou pellicules, annexé officiellement au Musée pédagogique de Paris, la Ligue de l'enseignement a installé plus de deux cents centres de circulation qui rayonnent sur tout le territoire et où s'adressent les organisateurs de conférences. Disons, en passant, que l'expédition de ce matériel spécial se fait gratuitement dans toute l'étendue du pays par la poste française, moins fiscale que la nôtre qui, naguère, cherchait noise à notre Musée pédagogique de Fribourg, pour envoi en franchise, de livres de sa bibliothèque à nos collègues d'autres cantons.

La question des conférences scolaires ou extra-scolaires a été inscrite au nombre des futurs tractanda de la Commission de notre Musée pédagogique. On peut espérer que, grâce à son initiative, pourra fonctionner bientôt dans notre exposition scolaire permanente, le service du prêt de l'outillage et des documents nécessaires aux projections lumineuses, sans lesquelles auditeurs et conférenciers se lasseraient bientôt. Ce que nous faisons pour nos adultes, indépendamment des cours professionnels, se borne à bien peu de chose : quelques heures par semaines employées à récapituler les notions d'un programme restreint. Ce n'est pas dans ces cours de répétition que nous pourrons inspirer aux jeunes gens l'amour du travail, le désir de compléter leurs connaissances, tâche à laquelle l'école faillit, selon le mot de M. le Dr Hilty dans sa fameuse consultation sur la subvention fédérale aux écoles primaires.

Pour un grand nombre, ces leçons se présentent avec l'appareil de la contrainte. Pourquoi n'y apporterions-nous pas de temps à autre un tempérament sous forme d'une causerie illustrée, d'un entretien utile dans le domaine pratique des sciences ou de l'agriculture, par exemple ? Pourquoi n'imiterions-nous pas un peu ce qui se fait en France en faveur des jeunes gens ? L'amélioration de nos cours d'adultes me paraît être un sujet qui mérite plus que beaucoup d'autres d'être soumis aux délibérations de la Société d'Education. N'est-elle pas toute désignée pour tenter d'acclimater chez nous les nouveaux moyens d'instruction et de perfectionnement utilisés en France, par les associations populaires d'enseignement et les Amicales d'instituteurs ?

Il me resterait, encore pour absoudre la tâche que je me suis imposée à examiner le rôle, le programme et les tendances de l'enseignement moral dans les écoles officielles. Mais le temps passe, et le cadre limité de cet article ne me permet pas de m'étendre beaucoup. Au reste, est-il utile d'insister sur cet enseignement moral distribué par l'instituteur à ses élèves. Quelle morale enseigne-t-il, demanderez-vous ? La morale sans épithète, commune à toutes les doctrines et nécessaire à tous les hommes civilisés, vous répondra J. Ferry. L'enseignement de la morale à l'école primaire se donne directement sous forme de maximes expliquées, de causeries familières, de leçons quotidiennes. L'usage s'est établi d'écrire chaque jour au tableau noir une maxime, un précepte par le commentaire duquel on ouvre la classe. En voulez-vous un exemplaire ? Il nous sera fourni dans la salle modèle dont un tableau portait le plan d'une leçon sur les *devoirs envers soi-même*, illustrée d'un croquis — Oh ! charmant — du Château de Chillon ; et c'est Bonnivart qu'on présente aux enfants de France comme un modèle à imiter. Bref, le catéchisme étant exclu des programmes on y substitue des leçons de morale « universelle » ; la prière n'ayant plus de place dans l'école, le commentaire d'une pensée

ou d'une maxime en tiendra lieu ; le nom de Dieu ne pouvant plus y être prononcé, on déifiera l'Honneur, le Devoir.

Dieu merci, nous n'en sommes pas là ! L'enseignement religieux exerce encore dans nos écoles sa vivifiante influence ; la prière y est librement balbutiée par les lèvres enfantines et les droits du Seigneur sur l'école sont proclamés hautement par la voix du peuple et même parfois, comme naguère en pays de Vaud, par les manifestes des gouvernements. Supprimer la religion au programme primaire et prescrire un enseignement moral, nouveau jeu, n'est-ce pas procéder à un singulier remplissage ? Puisse le législateur français n'avoir pas édifié sur des bases trop fragiles et puisse la belle France ne voir jamais se vérifier en elle le sort de cet homme qui avait construit sa maison sur le sable et dont la ruine a été grande.

Mais passons !..... Dans ces leçons de morale il y a pour nous quelque chose de bon à retenir. Il importe que l'école s'associe aux efforts de tous en vue de l'éducation de la jeunesse. Il convient que satisfaction soit donnée à l'opinion publique qui, dernièrement, réclamait par l'organe d'une Commission au Grand-Conseil, une sollicitude plus grande du corps enseignant dans l'œuvre éducatrice. L'enseignement de la morale et de la bienséance chrétienne doit aussi chez nous se présenter parfois et directement sous forme de leçons et de causeries ; pourtant on ne pourrait sans injustice reprocher à la généralité des maîtres de ne point s'en préoccuper ; cet enseignement ne se glisse-t-il pas partout, pénétrant toutes les leçons, se présentant sous tous les aspects et vivifiant tous les exercices scolaires.

J'ai fini... Ne pouvant, faute de place, tirer de mes divers articles les conclusions qui en découlent, je me contente de souhaiter que notre enseignement primaire fribourgeois s'efforce d'unir plus étroitement que jamais les traditions du passé aux aspirations de l'avenir pour mériter le droit d'inscrire sur son drapeau cette belle devise belge : L'Ecole pour la vie.

E. GREMAUD.



## NOTES DE VOYAGE D'UN PÈLERINAGE PESTALOZZIEN

(Suite.)

Burgdorf, 19 septembre.

C'est de Berne que je suis venu à Burgdorf, la ville charmante et pittoresque où Pestalozzi a vécu de 1799 à 1804. Là il a été maître d'école ; débutant comme instituteur à 52 ans, à l'âge où la plupart de nos maîtres songent déjà à prendre leur retraite. Là il a fondé son premier Institut d'enseignement ; il a développé et appliqué ses méthodes ; il a écrit le meilleur de ses livres *Comment Gertrude instruit ses enfants*.

Mais avant de faire le pèlerinage de Burgdorf, j'ai eu l'occasion,